



Assemblée Générale mixte

27 mars 2025

Bellefontaine

Sommaire

1. Girodgroup en quelques chiffres
2. Rétrospective Groupe de l'exercice 2023/2024
3. Stratégie, Bilan et Perspectives
4. Bilan et Perspectives Groupe
5. Questions des actionnaires
6. Assemblée Générale Mixte
 - Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée générale ordinaire
 - Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée générale extraordinaire



1. Girodgroup en quelques chiffres

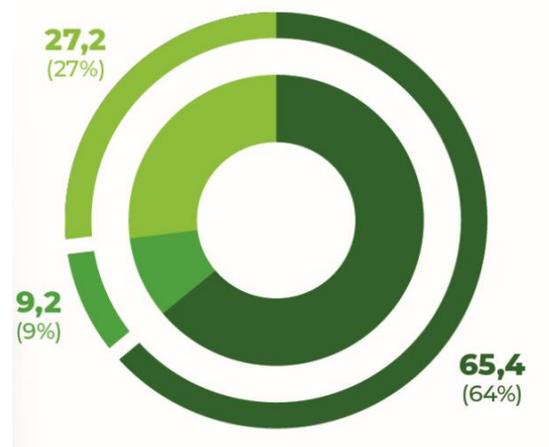
Girodgroup c'est :

3 pôles d'activités
Signalisation France
Sociétés spécialisées
Activités internationales

101,8 M€
de chiffre d'affaires

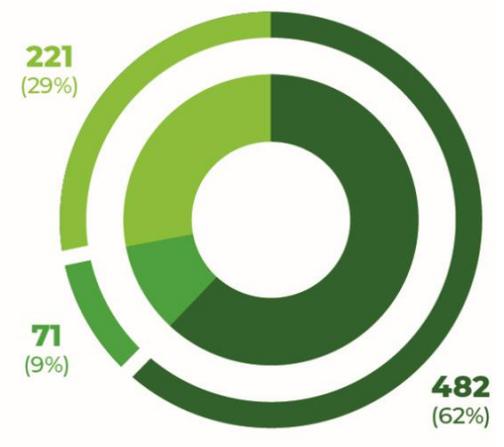
774 collaborateurs
(Nombre de contrats de travail au 30/09/2024)

Chiffres d'affaires consolidés (en M€)



Nombre de collaborateurs

(Nombre de contrats de travail au 30/09/2024)



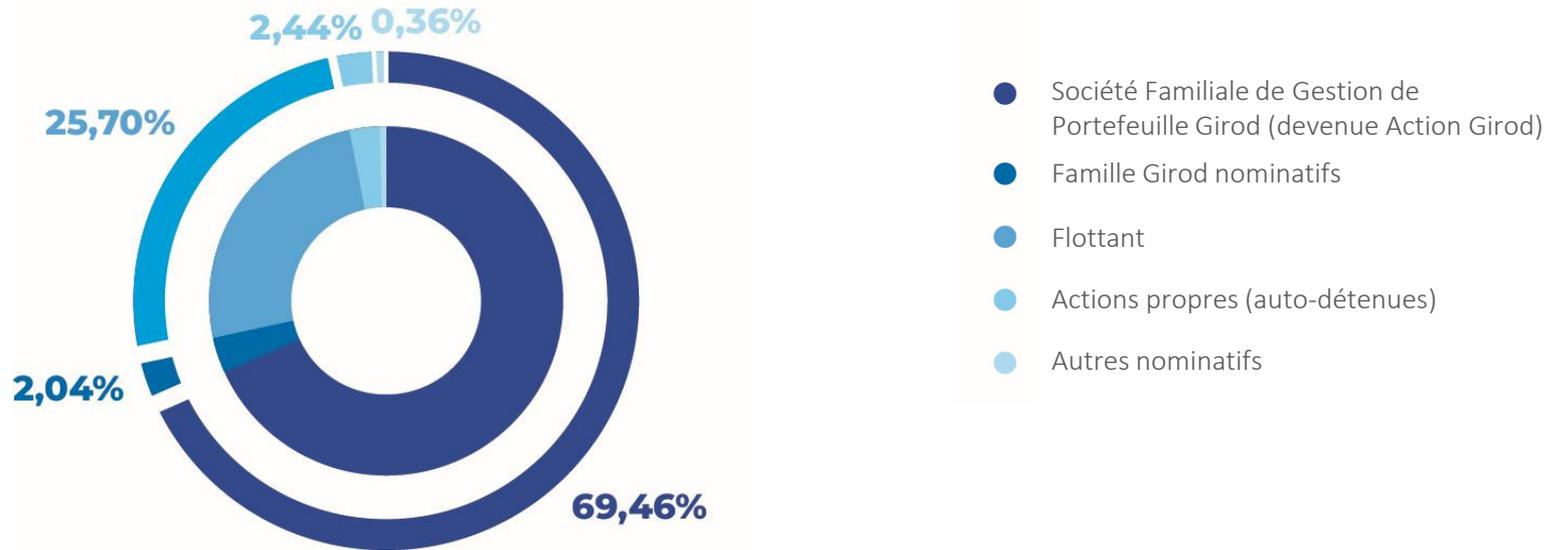
● Pôle Signalisation France

● Pôle Sociétés Spécialisées

● Pôle Activités Internationales

1. Girodgroup en quelques chiffres

Répartition de l'actionnariat (au 30/09/2024 après Bourse)



2. Rétrospectives Groupe de l'exercice 2023/2024

Comptes consolidés en normes IFRS

Faits marquants de l'exercice 2023/2024

Actionnariat

Concentration de l'actionnariat de la Société Familiale de Gestion de Portefeuille Girod (devenue Action Girod).

Groupe

Des résultats bénéficiaires grâce à la performance de l'international.

Signalisation France et Sociétés Spécialisées

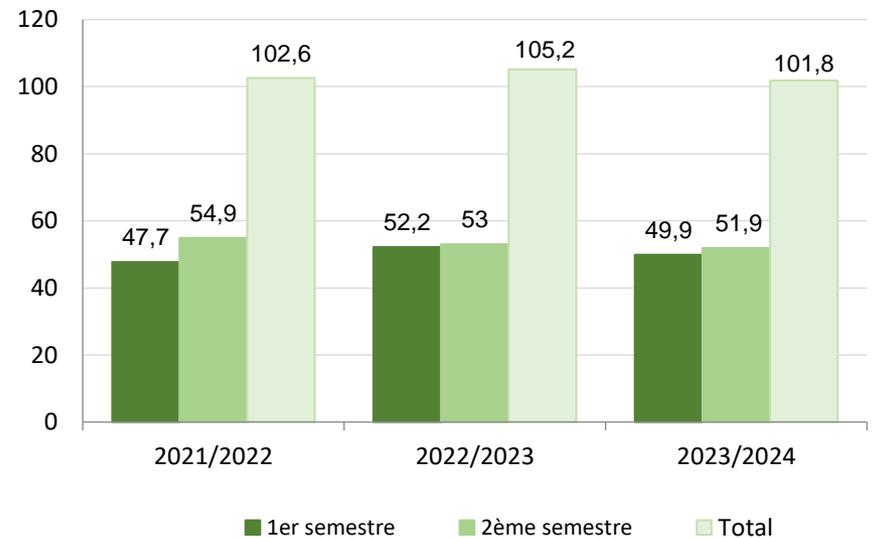
Une baisse du volume d'activité et une dégradation du résultat.

Activités Internationales

A nouveau une excellente année avec néanmoins des difficultés au Pérou et, dans une moindre mesure, au Maroc.

Comptes consolidés

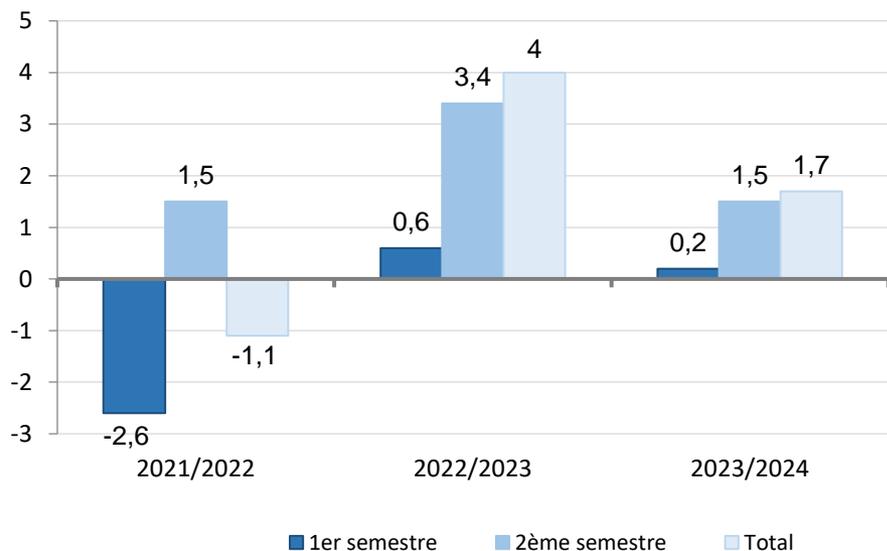
Chiffre d'affaires



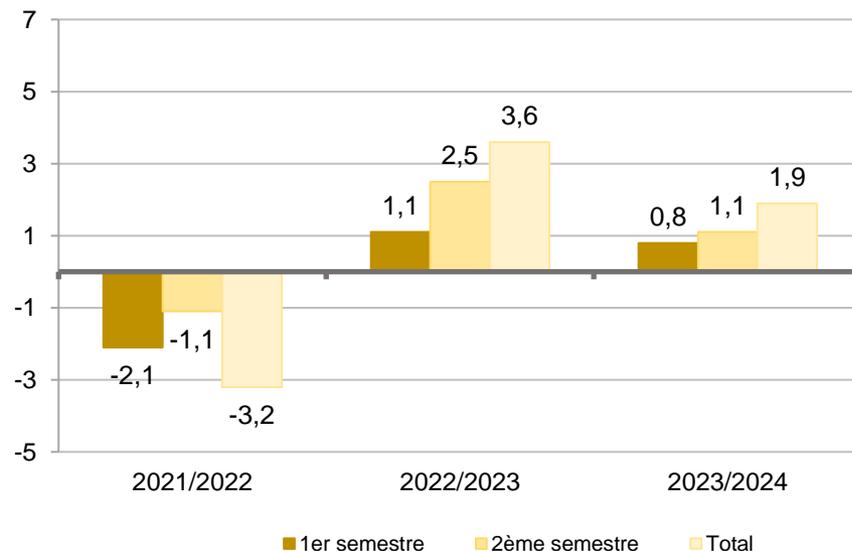
2. Rétrospectives Groupe de l'exercice 2023/2024

Comptes consolidés en normes IFRS

Résultat opérationnel courant (en M€)



Résultat opérationnel (en M€)

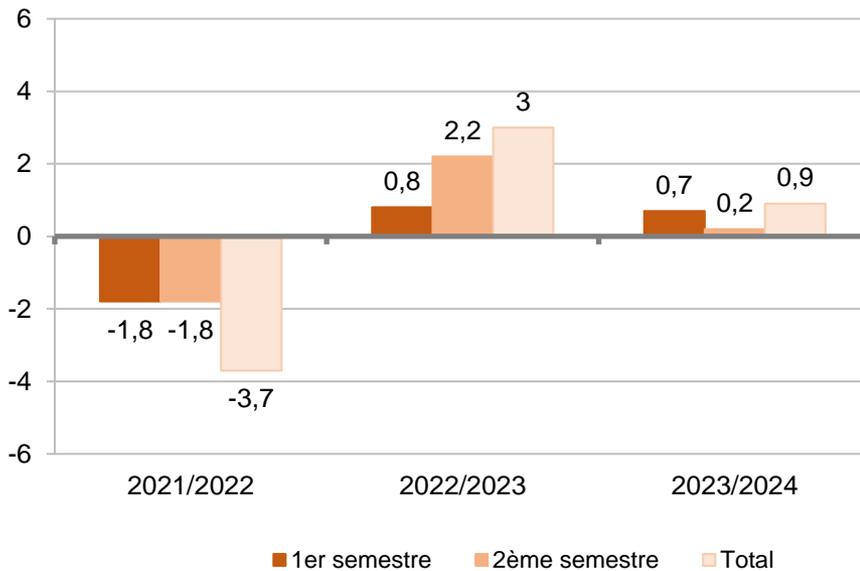


- 2021/2022 - dépréciation de 1,7 M€ d'actifs pour la Lettonie et l'Espagne. Perte de valeur de 1,2 M€ constatée sur le goodwill de Concept Urbain
- 2022/2023 - perte de valeur de 0,5 M€ constatée sur le goodwill de Concept Urbain
- 2023/2024 - perte de valeur de 0,4 M€ constatée sur le goodwill de Concept Urbain

2. Rétrospectives Groupe de l'exercice 2023/2024

Comptes consolidés en normes IFRS

Résultat net part du groupe (en M€)



- 2021/2022 - dépréciation de 1,7 M€ d'actifs pour la Lettonie et l'Espagne. Perte de valeur de 1,2 M€ constatée sur le goodwill de Concept Urbain
- 2022/2023 - perte de valeur de 0,5 M€ constatée sur le goodwill de Concept Urbain
- 2023/2024 - perte de valeur de 0,4 M€ constatée sur le goodwill de Concept Urbain

2. Rétrospectives Groupe de l'exercice 2023/2024

Comptes consolidés en normes IFRS

Evolution du résultat (en M€)

Compte de résultat (exprimés en M€)	30/09/2024		30/09/2023		30/09/2022	
Ventes de biens et services	101,8		105,3		102,6	
Produits des activités ordinaires	101,8	100%	105,3	100%	102,6	100%
Achats consommés	-34,1	-33,4%	-35,7	-33,9%	-37,7	-36,8%
Charges de personnel	-34,2	-33,6%	-32,6	-31,0%	-32,9	-32,1%
Charges externes	-24,4	-23,9%	-26,8	-25,5%	-27,6	-26,9%
Impôts et taxes	-1,4	-1,4%	-1,4	-1,3%	-1,4	-1,4%
Amortissements, provisions et pertes de valeur	-5,8	-5,7%	-5,3	-5,1%	-5,6	-5,4%
Variations des stocks de produits en cours et finis	-0,3	-0,3%	0,1	0,1%	1,1	1,1%
Autres produits et charges d'exploitations	0,0	0,0%	0,5	0,5%	0,5	0,5%
Résultat opérationnel courant	1,7	1,7%	4,0	3,8%	-1,1	-1,1%
Perte de valeurs	-0,4	-0,4%	-0,5	-0,5%	-1,3	-1,3%
Autres produits et charges opérationnelles	0,6	0,6%	0,0	0,0%	-0,8	-0,8%
Résultat opérationnel	1,9	1,9%	3,6	3,4%	-3,2	-3,2%

2. Rétrospectives Groupe de l'exercice 2023/2024

Comptes consolidés en normes IFRS

Evolution du résultat (en M€)

Compte de résultat (exprimés en M€)	30/09/2024		30/09/2023		30/09/2022	
Résultat opérationnel	1,9	1,9%	3,6	3,4%	-3,2	-3,2%
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	0,5	0,4%	0,0	0,0%	0,0	0,0%
Coût de l'endettement financier brut	-0,6	-0,6%	-0,4	-0,4%	-0,2	-0,2%
Coût de l'endettement financier net	-0,2	-0,2%	-0,4	-0,4%	-0,2	-0,2%
Autres charges financières et produits financiers	-0,2	-0,2%	0,1	0,1%	0,0	0,0%
Résultat financier	-0,4	-0,4%	-0,4	-0,4%	-0,3	-0,3%
Impôt sur le résultat	-0,7	-0,6%	-0,2	-0,2%	-0,2	-0,2%
Résultat net avant résultat des activités abandonnées	0,9	0,9%	3,0	2,8%	-3,7	-3,6%
Résultat net consolidé	0,9	0,9%	3,0	2,8%	-3,7	-3,6%
Dont part du groupe	0,9	0,9%	3,0	2,8%	-3,7	-3,6%
Résultat net (Part du groupe)	0,9	0,9%	3,0	2,8%	-3,7	-3,6%

2. Rétrospectives Groupe de l'exercice 2023/2024

Comptes consolidés en normes IFRS

Evolution du bilan (en M€)

Actif (exprimés en M€)	30/09/2024	30/09/2023
Actifs non courants		
Goodwills	2,8	3,3
Immobilisations incorporelles	6,1	5,7
Immobilisations corporelles	19,1	19,6
Droits d'utilisation	5,9	6,0
Autres actifs financiers	0,6	0,7
Participations dans les entreprises associées	0,1	0,1
Impôts différés - actif	0,1	0,1
Autres actifs non courants	0,4	0,3
Total actifs non courants	35,0	35,8
Actifs courants		
Stocks	16,8	17,4
Clients et autres débiteurs	19,6	22,0
Actifs d'impôts exigibles	0,2	0,2
Autres actifs courants	3,5	4,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20,4	16,7
Total actifs courants	60,5	60,5
Total actifs	95,6	96,3

2. Rétrospectives Groupe de l'exercice 2023/2024

Comptes consolidés en normes IFRS

Evolution du bilan (en M€)

Capitaux propres et passifs (exprimés en M€)	30/09/2024	30/09/2023
Capitaux propres		
Capital émis	13,4	13,4
Résultats accumulés non distribués et autres éléments du résultat global	40,4	38,7
Résultat net (Part du groupe)	0,9	3,0
Total capitaux propres	54,8	55,1
Passifs non courants		
Emprunts portant intérêt	12,4	13,1
Dettes de location	2,3	2,6
Provisions	0,1	0,3
Passifs liés aux avantages au personnel	1,5	1,5
Passifs d'impôts différés	0,3	0,3
Autres passifs non courants	0,1	0,0
Total passifs non courants	16,7	17,9

2. Rétrospectives Groupe de l'exercice 2023/2024

Comptes consolidés en normes IFRS

Evolution du bilan (en M€)

Capitaux propres et passifs (exprimés en M€)	30/09/2024	30/09/2023
Passifs courants		
Emprunts portant intérêt	3,3	3,0
Provisions	0,5	0,8
Fournisseurs	8,8	8,5
Passifs d'impôts exigibles	0,2	0,2
Dettes de location	2,2	2,1
Autres passifs courants	9,2	8,6
Total passifs courants	24,1	23,2
Total passifs	40,8	41,2
Total capitaux propres et passifs	95,6	96,3

2. Rétrospectives Groupe de l'exercice 2023/2024

Comptes consolidés en normes IFRS

Tableau des flux de trésorerie (en M€)

Tableau des Flux de Trésorerie (exprimés en M€)	30/09/2024	30/09/2023
Résultat avant impôt	1,5	3,2
Dotations aux amortissements et provisions	6,8	6,4
Reprises amortissements et provisions	-1,3	-1,1
Résultat sur cessions d'actifs immobilisés	-0,3	-0,2
Coût de l'endettement financier	0,7	0,5
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	0,0	0,0
Impôt sur les résultats payé	-0,7	-0,6
Variation du besoin en fonds de roulement de l'activité	4,5	3,5
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	11,2	11,8
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	-3,8	-4,4
Cessions d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	1,4	0,5
Acquisitions d'actifs financiers	-0,1	-0,3
Réductions d'actifs financiers	0,1	0,1
Flux de trésorerie en provenance des activités d'investissement	-2,3	-4,1

2. Rétrospectives Groupe de l'exercice 2023/2024

Comptes consolidés en normes IFRS

Tableau des flux de trésorerie (en M€)

Tableau des Flux de Trésorerie (exprimés en M€)	30/09/2024	30/09/2023
Variation des emprunts portant intérêt (courants)	-4,5	-4,9
Variation des emprunts portant intérêt (non courants)	0,3	9,2
Intérêts versés	-0,6	-0,5
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-1,0	0,0
Flux de trésorerie en provenance des activités de financement	-5,9	3,9
Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	3,0	11,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie d'ouverture	16,5	4,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie de clôture	19,4	16,5

2. Rétrospectives Groupe de l'exercice 2023/2024

Comptes consolidés en normes IFRS

Variation du BFR (en M€)

Variation du Besoin en Fonds de Roulement (exprimés en M€)	30/09/2024	30/09/2023
Variation des stocks	0,5	0,8
Variation des créances	3,0	1,3
Variation des dettes	0,9	1,5
Variation de Besoin en Fonds de Roulement	4,5	3,5

2. Rétrospectives Groupe de l'exercice 2023/2024

Comptes consolidés en normes IFRS

Evolution de la dette nette (en M€)

Endettement net / EBITDA (exprimés en M€)	30/09/2024	30/09/2023	30/09/2022 retraité
Dettes financières courantes et non courantes	15,7	16,1	8,8
Dettes de location courantes et non courantes IFRS 16	4,5	4,8	6,1
Trésorerie et équivalent de trésorerie	-20,4	-16,7	-4,9
Endettement net global	-0,2	4,2	10,0
Résultat net consolidé	0,9	3,0	-3,7
Impôt	0,7	0,2	0,2
Résultat financier	0,4	0,4	0,3
Dotations et reprises opérationnelles	-0,7	-0,8	1,5
Dotation et reprise amort et prov	5,8	5,3	5,6
Pertes de valeur	0,4	0,5	1,2
EBITDA calculé	7,4	8,6	5,0
Endettement financier / EBITDA	0,0	0,5	2,0

Lors de la publication du semestriel 31/3/2023, le conseil d'administration a souhaité changer le mode de calcul de l'EBITDA. L'exercice 2021/2022 a donc été retraité avec ce nouveau mode de calcul (auparavant l'EBITDA utilisé était celui des covenants).

2. Rétrospectives Groupe de l'exercice 2023/2024

Comptes consolidés en normes IFRS

Evolution de la dette nette (en M€)

	30/09/2024	30/09/2023
Dette brute à l'ouverture	16,1	9,3
Remboursement	-2,3	-2,8
Souscription	1,4	9,6
Retraitement ombrières photovoltaïques	0,5	0,0
Dette brute fin d'exercice	15,7	16,1
Dette de locations	4,5	4,8
Disponibilités	20,4	16,7
Dette nette à la clôture	-0,2	4,2
Fonds propres	54,8	55,1
Endettement net / Fonds propres	-0,5%	7,6%
Dette nette à la clôture / EBITDA	0,0	0,5
<i>Dette nette à la clôture hors retraitement IFRS 16</i>	<i>-4,7</i>	<i>-0,6</i>

2. Rétrospectives Groupe de l'exercice 2023/2024

Comptes sociaux

Evolution du résultat (en M€)

Compte de résultat (exprimés en M€)	30/09/2024		30/09/2023		30/09/2022	
Produits d'exploitation :						
Chiffre d'affaires	46,4		50,1		44,7	
Production stockée	-0,9		-0,8		1,1	
Subventions d'exploitation	0,0		0,1		0,0	
Reprise de provisions et transfert de charges	0,5		0,4		0,4	
Autres produits	0,0		0,5		0,6	
Total des produits d'exploitation	46,0	100%	50,4	100%	46,9	100%
Charges d'exploitation :						
Achats matières premières, autres approvisionnements et variation des stocks	16,2	35,1%	18,2	36,2%	19,2	41,0%
Autres achats et charges externes	15,8	34,3%	17,7	35,1%	15,3	32,6%
Impôts, taxes et versements assimilés	0,8	1,6%	0,8	1,5%	0,7	1,5%
Salaires et traitements	8,6	18,6%	8,1	16,1%	7,8	16,7%
Charges sociales	3,0	6,5%	2,4	4,7%	2,4	5,2%
Dotations aux amortissements et provisions	2,2	4,8%	2,3	4,6%	2,3	4,9%
Autres charges	0,0	0,1%	0,1	0,2%	0,1	0,1%
Total des charges d'exploitation	46,5	101,1%	49,6	98,4%	47,8	102,0%
Résultat d'exploitation	-0,5	-1,1%	0,8	1,6%	-0,9	-2,0%

2. Rétrospectives Groupe de l'exercice 2023/2024

Comptes sociaux

Evolution du résultat (en M€)

Compte de résultat (exprimés en M€)	30/09/2024		30/09/2023		30/09/2022	
Résultat d'exploitation	-0,5	-1,1%	0,8	1,6%	-0,9	-2,0%
Résultat financier	-0,3	-0,6%	0,4	0,7%	-0,7	-1,5%
Résultat courant	-0,8	-1,8%	1,2	2,3%	-1,6	-3,5%
Résultat exceptionnel	1,3	2,8%	1,3	2,5%	1,7	3,5%
Impôts sur les bénéfices	0,1	0,3%	0,0	0,0%	0,2	0,3%
Résultat net de l'exercice	0,6	1,3%	2,4	4,8%	0,2	0,4%

2. Rétrospectives Groupe de l'exercice 2023/2024

Comptes sociaux

Evolution du bilan (en M€)

Actif (exprimés en M€)	30/09/2024	30/09/2023
Actif immobilisé		
Immobilisations incorporelles nettes	5,7	5,4
Immobilisations corporelles nettes	12,7	13,1
Immobilisations financières	18,8	19,5
Dont : Titres de participation	17,5	18,1
Autres	1,3	1,4
Total Actif immobilisé	37,2	38,0
Actif circulant		
Stocks et en-cours	7,1	8,4
Clients et comptes rattachés	5,2	7,2
Autres créances	6,5	9,2
Disponibilités	17,6	14,1
Comptes de régularisation	0,9	0,8
Total Actif circulant	37,4	39,7
Total Actif	74,6	77,7

2. Rétrospectives Groupe de l'exercice 2023/2024

Comptes sociaux

Evolution du bilan (en M€)

Passif (exprimés en M€)	30/09/2024	30/09/2023
Capital	13,4	13,4
Réserve légale	1,5	1,5
Autres réserves	31,4	30,0
Résultat net	0,6	2,4
Situation nette	47,0	47,4
Subventions	0,3	0,2
Provisions règlementées	6,4	7,2
Capitaux propres	53,6	54,8
Provisions pour risques et charges	0,5	0,5
Dettes financières	12,1	13,9
Fournisseurs et comptes rattachés	5,4	5,4
Autres dettes d'exploitation	2,9	3,0
Comptes de régularisation	0,0	0,1
Passif circulant	20,5	22,4
Total passif	74,6	77,7

3. Stratégie, Bilan et Perspectives

Stratégie du groupe

Le marché de la signalisation verticale en France est mature : 1,3 millions de panneaux permanents par an depuis 2006 (+/- 8%).

Axes de développement :

Pôle Activités Internationales : objectif de conquête de nouveaux marchés en croissance,

Pôle Sociétés Spécialisées : exploitation des courants porteurs liés aux mobilités douces et au changement climatique,

Pôle Signalisation France : recherche de niches et d'opportunités en lien avec les mobilités douces et les produits connectés.

Pour s'inscrire dans l'avenir, le groupe s'engage dans une stratégie de progrès qui intègre la responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) .

3. Stratégie, Bilan et Perspectives

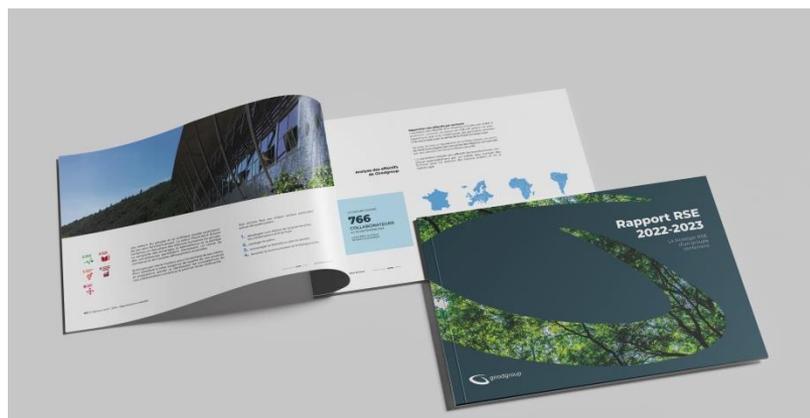
Stratégie RSE

La RSE, source de progrès et de création de valeur

**Structuration de notre démarche :
fixer les enjeux prioritaires**

3 axes majeurs

- Minimiser notre impact sur la planète,
- Fédérer et protéger les femmes et les hommes,
- Faire preuve d'éthique et de responsabilité dans la conduite de nos affaires.



Rédaction d'un rapport RSE plus accessible

- Mise en valeur de nos actions et large diffusion à nos parties prenantes

3. Stratégie, Bilan et Perspectives

La RSE, source de progrès et de création de valeur

Mesurer notre impact

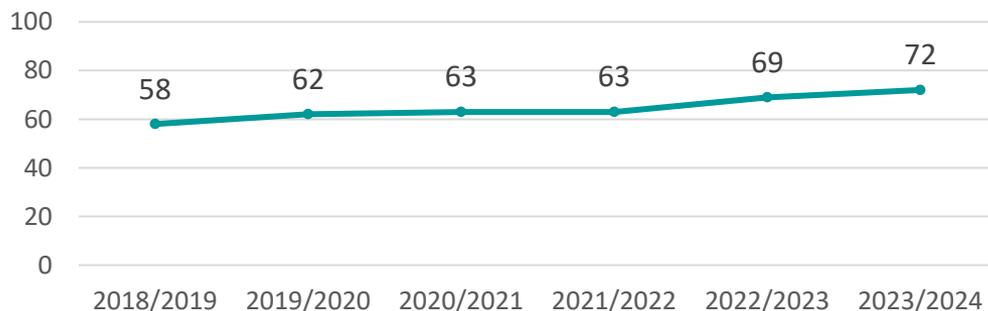
Extension des périmètres et indicateurs sur l'exercice 2023-2024 :

- 2 enjeux environnementaux, 5 sous-enjeux et 6 indicateurs mesurés : taux de couverture de 94,1% (93,2% pour le dernier ex.)
- 4 enjeux sociaux, 11 sous-enjeux et 10 indicateurs mesurés : taux de couverture de 100% (80,7% pour le dernier ex.)
- 4 enjeux sociétaux, 6 sous-enjeux et 2 indicateurs mesurés : taux de couverture de 71,5% (63,8% pour le dernier ex.)



(69/100 sur la DPEF 2022-2023)

Evolution de la note DPEF



- Réalisation du Bilan carbone® de Signaux Girod SA et des filiales France, suivi d'ateliers pour établir un plan d'actions pour réduire nos émissions (en cours) et bilan carbone à réaliser sur les filiales spécialisées.
- Outil de reporting en cours de production

3. Stratégie, Bilan et Perspectives

La RSE, source de progrès et de création de valeur

Mettre en place des mesures et des actions concrètes

- Diminution de nos consommations d'énergie
 - Installation de panneaux solaires en Belgique (-9% de consommation d'électricité par rapport à N-1), en Roumanie (-48% par rapport à N-1, -57% sur deux ans) et en Hongrie (-8% par rapport à N-1, -22% sur deux ans)
 - En France, sur le site de Bellefontaine, mise en service des ombrières photovoltaïques, remplacement des systèmes de chauffage, mise en place d'un sas et optimisation du fonctionnement du four émail (-3,3% de consommation d'énergie par rapport à N-1, -33% sur deux ans)



Ombrières – Signaux Girod (Bellefontaine)

- Modification des paramètres des bains de rinçage du traitement de surface sur le site de Bellefontaine (-20% de consommation d'eau par rapport à N-1, -60% sur deux ans)
- Procédé d'activation de l'acier Corten en circuit d'eau fermé dans la filiale Atech (-18% de consommation d'eau par rapport à N-1, -55% sur deux ans)

3. Stratégie, Bilan et Perspectives

Le pôle Signalisation France

Acteur majeur et historique
de la signalisation routière
en France.



482 collaborateurs

Effectif en nombre de contrats de travail au 30/09/2024

3. Stratégie, Bilan et Perspectives

Le pôle Signalisation France

Une offre globale de produits & services

Nous concevons, fabriquons et installons les produits de signalisation routière.

Produits standards ou sur-mesure :

- Signalisation
- Signalétique
- Mobilier urbain
- Journaux électroniques d'information
- Plaques de rue

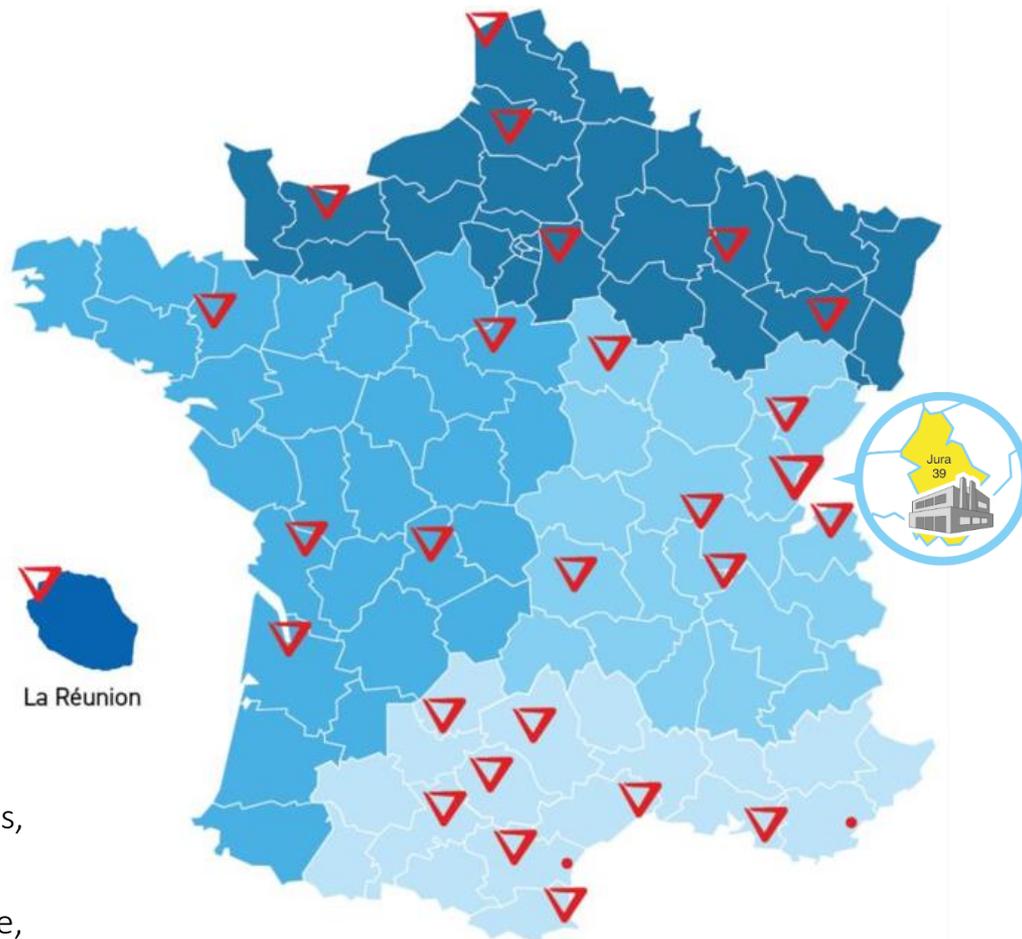
Prestations de services :

- Pose (installation)
- Marquage au sol
- Balisage de chantier



3. Stratégie, Bilan et Perspectives

Le pôle Signalisation France



Une usine de production de 24000 m²,
Une offre très large de 100 000 produits,
Un réseau de 26 agences de proximité,
assurant les services de pose, marquage,
maintenance, balisage et location.

3. Stratégie, Bilan et Perspectives

Stratégie du Pôle Signalisation France

Conserver notre position sur le marché de la signalisation, avec notamment l'optimisation de nos coûts,
Améliorer notre performance travaux,
Développer notre offre sur les marchés de niche et sur les produits électroniques connectés.



3. Stratégie, Bilan et Perspectives

Stratégie du pôle Signalisation France



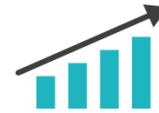
Notre positionnement

- Un modèle de fabricant et installateur
- Un réseau d'agences de services de proximité



Nos forces

- Notre image de marque et la confiance de nos clients
- La qualité reconnue de nos produits
- Un outil industriel performant



Nos axes d'améliorations

- La rentabilité des travaux et de nos agences
- L'optimisation continue des coûts

3. Stratégie, Bilan et Perspectives

Stratégie du pôle Signalisation France

Conserver notre position sur le marché de la signalisation, avec notamment l'optimisation de nos coûts



Optimisation de nos gammes de produits

Objectif : gagner en positionnement concurrentiel



Optimisation de l'outil de production avec notamment la robotisation

Objectif : réduction des coûts

3. Stratégie, Bilan et Perspectives

Stratégie du pôle Signalisation France

Accélérer l'amélioration de notre performance travaux



Management des outils de pilotage de l'activité

Objectif : améliorer la performance



Amélioration de la méthodologie travaux

Objectif : améliorer la productivité

3. Stratégie, Bilan et Perspectives

Stratégie du pôle Signalisation France

Développer notre offre sur les marchés de niche et sur les produits électroniques connectés



Création de nouveaux produits innovants et différenciants

Objectif : développer des produits et services à valeur ajoutée



Réponse aux marchés de demandes sur-mesure

Objectif : saisir des opportunités de marchés



Courants porteurs

La « route de demain » : Véhicule automatisé, Gestion des flux, smart city

La « Vague verte » : Boom du vélo, Nature en ville, Environnement...

3. Stratégie, Bilan et Perspectives

Stratégie du pôle Signalisation France

Développement de l'offre

Développement des ventes de mobiliers de type abri voyageurs et stationnement vélos en réponse à l'évolution des mobilités douces.



3. Stratégie, Bilan et Perspectives

Stratégie du pôle Signalisation France

Développement des solutions connectées



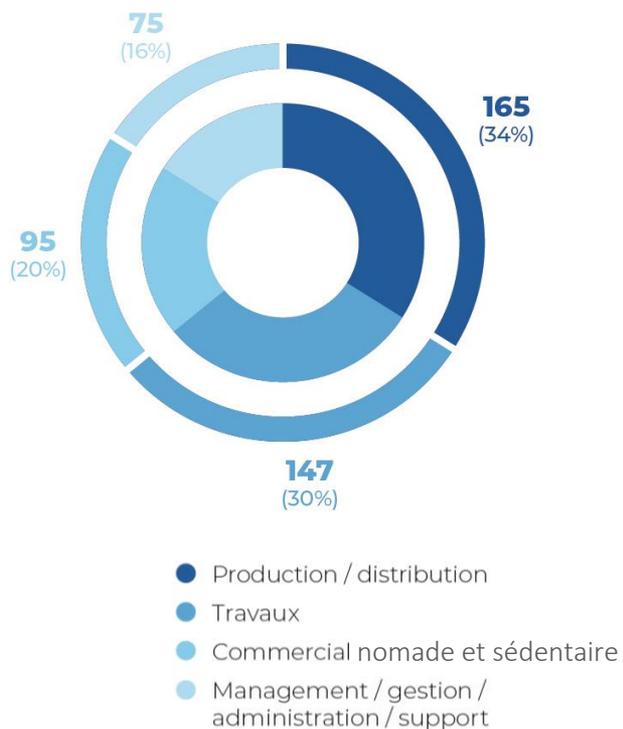
Création de solutions clé en main en réponse à des problématiques sécurité :

- Pack passage piétons
- Pack sécurité école
- Pack réduction de Vitesse
- Pack sortie de caserne pompier
- Solution Alerte route inondée

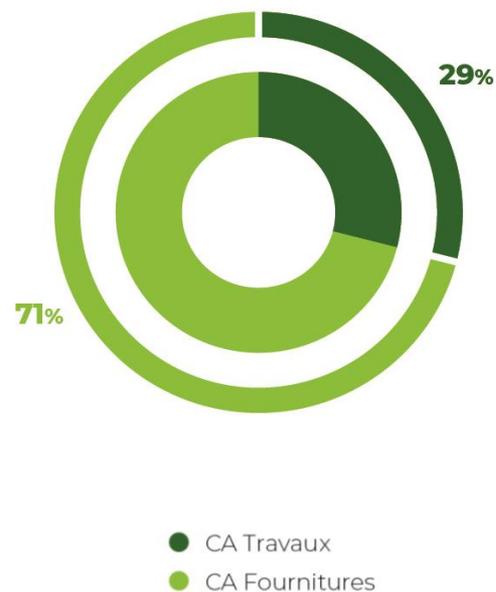
3. Stratégie, Bilan et Perspectives

Bilan 2023/2024 du pôle Signalisation France

Nos collaborateurs
(nombre de contrats de travail au 30/09/2024)



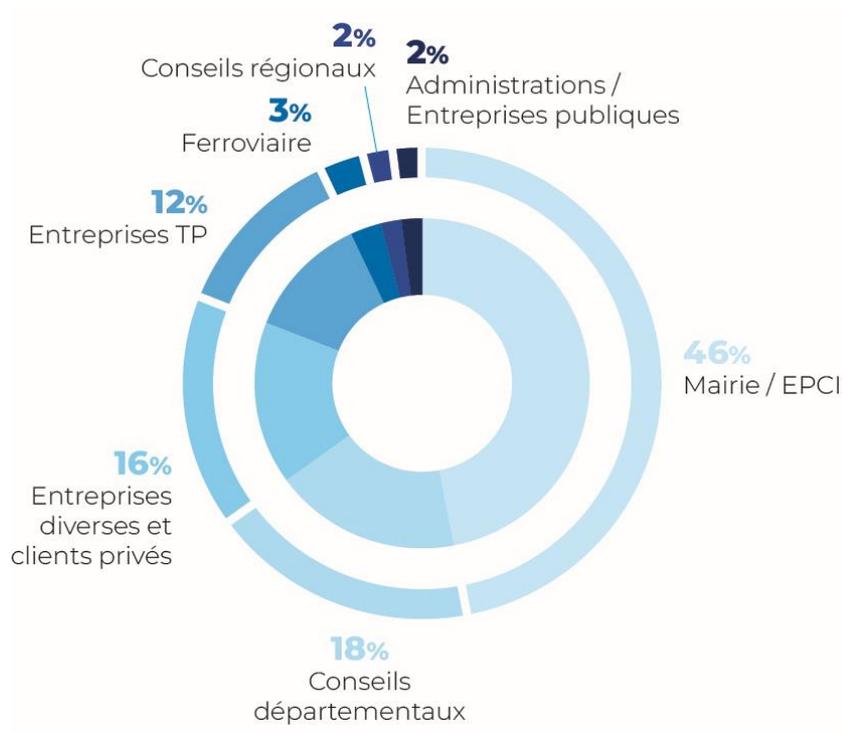
Chiffres d'affaires par activité
(exercice 2023/2024)



3. Stratégie, Bilan et Perspectives

Bilan 2023/2024 du pôle Signalisation France

Répartition du chiffre d'affaires de nos 11 732 clients actifs au 30/09/2024



3. Stratégie, Bilan et Perspectives

Le pôle Signalisation France

Le marché de la signalisation

Un marché très concurrentiel avec une clientèle majoritairement publique dont les appels d'offres tirent en permanence les prix vers le bas.

En **Signalisation Verticale**, 10 fabricants de signalisation concurrents :

- Kelias (ex Lacroix City cédée à une holding américaine industrielle diversifiée AIAC)
- Signature Vertical & Mobility Solutions (Groupe Signature/Eurovia/Vinci)
- Aximum (Groupe Aximum/Colas/Bouygues)
- Nadia
- Isosign (Groupe Alizon)
- Sud Ouest Signalisation (Groupe Alizon)
- Bourgogne Franche Comté Signaux
- Self Signal
- Nord Signalisation.
- Worldplas

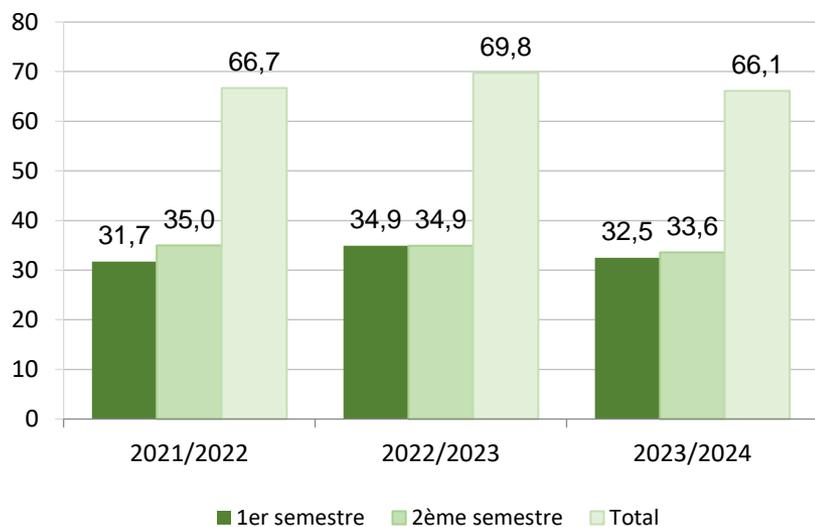
En **Signalisation Horizontale**, un marché du marquage très atomisé, avec des majors tels que :

- Signature (Groupe Signature/Eurovia/Vinci)
 - Aximum (Groupe Aximum/Colas/Bouygues)
 - Hélios
 - Midi-traçage/Esvia
- et une multitude de TPE et PME.

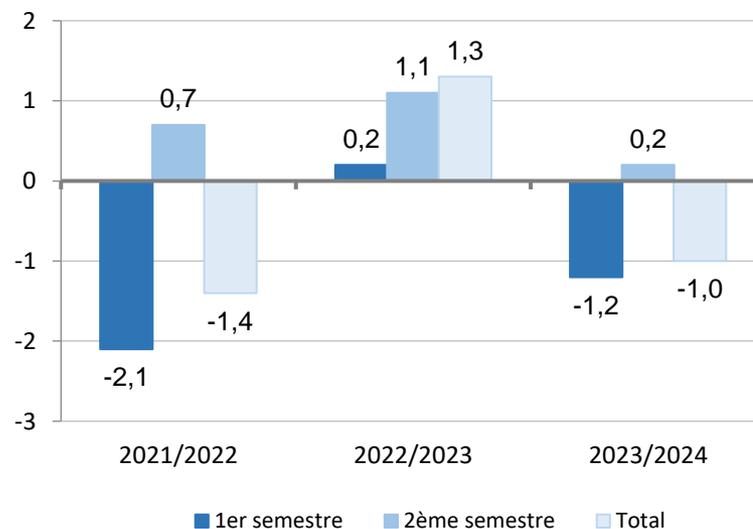
3. Stratégie, Bilan et Perspectives

Bilan 2023/2024 du pôle Signalisation France

CHIFFRE D'AFFAIRES
(EN M€ / AVEC INTER-SECTEURS)



RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT
(EN M€)



3. Stratégie, Bilan et Perspectives

Bilan 2023/2024 et perspectives 2024/2025 du pôle Signalisation France



Objectifs
Exercice 23/24

- Chiffre d'affaires*
entre **63,5 M€** et **67 M€**
- Résultat Opérationnel Courant
entre **0 M€** et **+0,5 M€**



Réalisé
Exercice 23/24

- Chiffre d'affaires*
66,1 M€
- Résultat Opérationnel Courant
-1 M€



Objectifs
Exercice 24/25

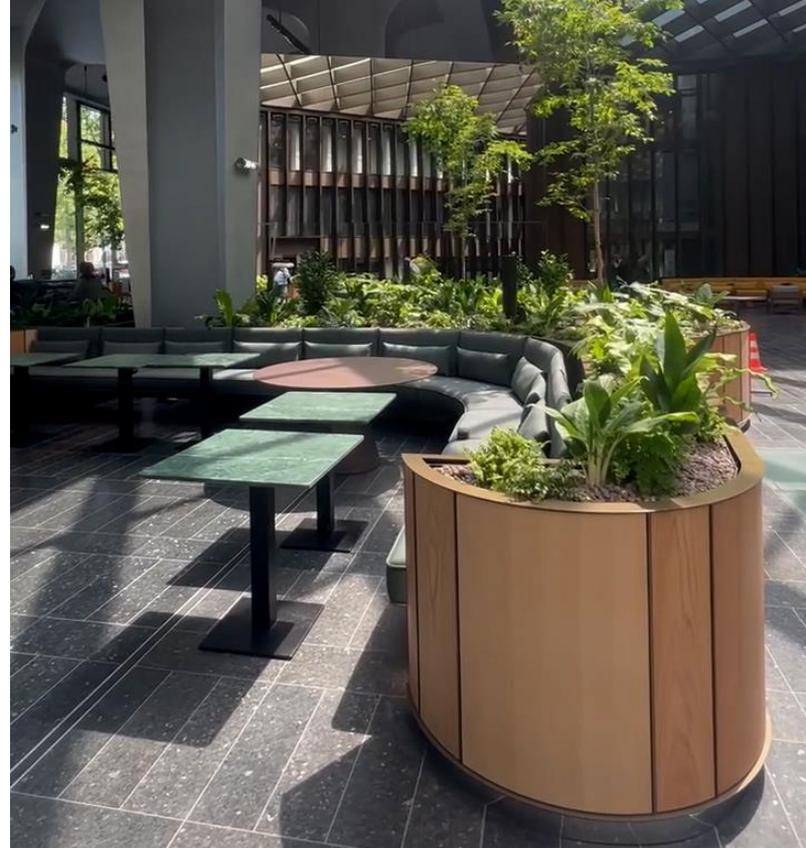
- Chiffre d'affaires*
entre **61,5 M€** et **65 M€**
- Résultat Opérationnel Courant
entre **-1,4 M€** et **-0,8 M€**

**Chiffres d'affaires avec inter-secteurs*

3. Stratégie, Bilan et Perspectives

Le pôle Sociétés Spécialisées

Les sociétés de ce pôle conçoivent, fabriquent et commercialisent du mobilier urbain non publicitaire.



2 sociétés
71 collaborateurs

Effectif en nombre de contrats de travail au 30/09/2024

3. Stratégie, Bilan et Perspectives

Le pôle Sociétés Spécialisées

Concept Urbain...

créateur de mobilier au design affirmé

Participer à l'amélioration des écosystèmes urbains en alliant performance durable et esthétique contemporaine.



Atech...

Expert du mobilier végétalisé

Du produit standard au mobilier de fleurissement sur-mesure, un savoir-faire pour plus de nature en ville !

3. Stratégie, Bilan et Perspectives

Stratégie du Pôle Sociétés Spécialisées

Atech

Poursuite du développement de l'activité avec un positionnement "d'innovateur technologique",

Développement de produits avec optimisation de la gestion de l'eau,

Développement d'îlots de fraîcheur,

Développement du travail de collaboration avec des architectes pour l'activité privée.



Concept Urbain

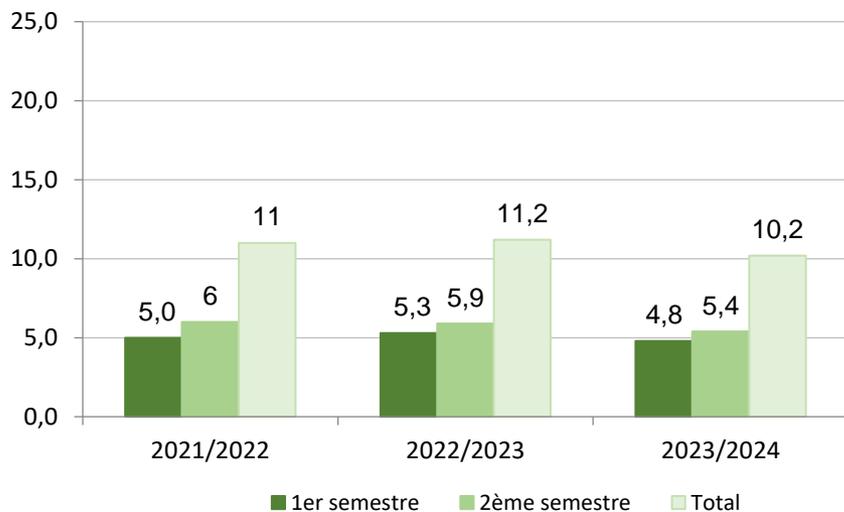
Développement d'une nouvelle gamme pour répondre aux enjeux environnementaux et climatiques,

Dynamisation commerciale : recherche de nouvelles niches en France et à l'export.

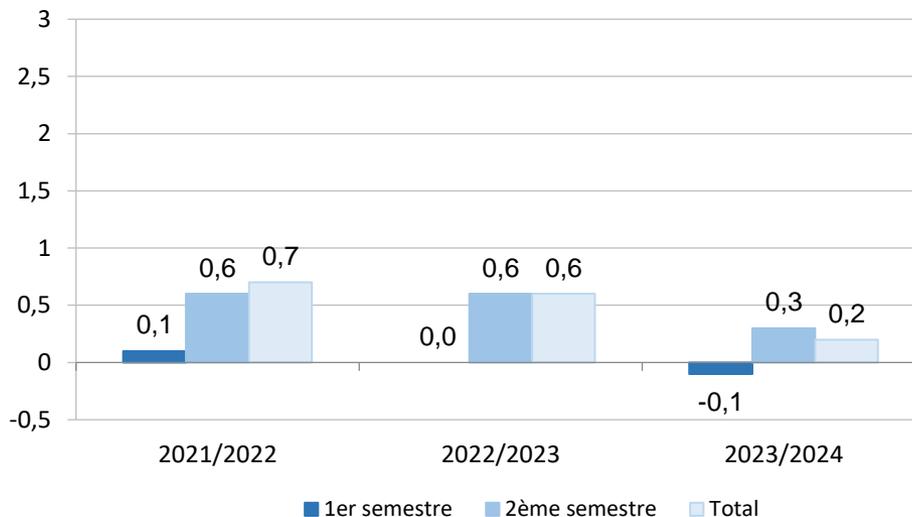
3. Stratégie, Bilan et Perspectives

Bilan 2023/2024 du pôle Sociétés Spécialisées

CHIFFRE D'AFFAIRES
(EN M€ / AVEC INTER-SECTEURS)



RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT
(EN M€)



3. Stratégie, Bilan et Perspectives

Bilan 2023/2024 et perspectives 2024/2025 du pôle Sociétés Spécialisées



Objectifs
Exercice 23/24

- Chiffre d'affaires*
entre **10 M€** et **11 M€**
- Résultat Opérationnel Courant
entre **+0,4 M€** et **+0,7 M€**



Réalisé
Exercice 23/24

- Chiffre d'affaires*
10,2 M€
- Résultat Opérationnel Courant
+0,2 M€



Objectifs
Exercice 24/25

- Chiffre d'affaires*
entre **10 M€** et **11 M€**
- Résultat Opérationnel Courant
entre **+0,1 M€** et **+0,4 M€**

**Chiffres d'affaires avec inter-secteurs*

3. Stratégie, Bilan et Perspectives

Le pôle Activités internationales

Réalisation des activités du groupe à l'international.



8 sociétés opérationnelles

221 collaborateurs

(Effectif en nombre de contrats de travail au 30/09/2024)

3. Stratégie, Bilan et Perspectives

Le pôle Activités Internationales

8 sociétés, implantées dans 8 pays différents :

- Belgique
- Tchèque
- Hongrie
- Roumanie
- Bulgarie
- Maroc
- Pérou
- Colombie



Sur les 8 sociétés, 6 produisent pour leur propre marché national. Elles sont positionnées dans les activités suivantes :

- Signalisation
- Marquage au sol
- Signalétique
- Mur anti-bruit
- Mobilier urbain
- Gestion d'accès
- Glissière de sécurité

3. Stratégie, Bilan et Perspectives

Stratégie du pôle Activités Internationales

Une stratégie à l'international axée sur la croissance de nos filiales existantes avec le développement de notre présence sur des marchés à potentiels.



3. Stratégie, Bilan et Perspectives

Stratégie du pôle Activités Internationales

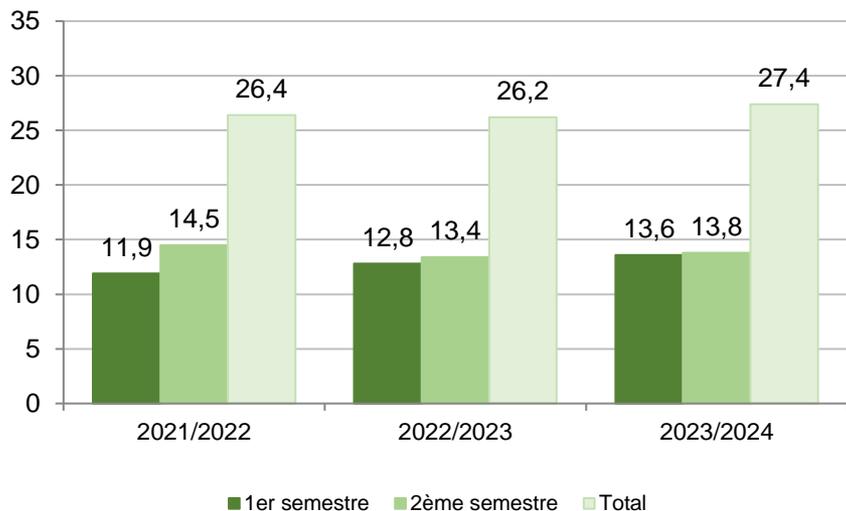
- Mise en place de plans d'action pour les filiales sud-américaines et marocaine avec objectif d'atteinte de rentabilité dans les 18 prochains mois
- Pérennisation de nos positions pour les filiales européennes
- Projet de développement en cours d'étude



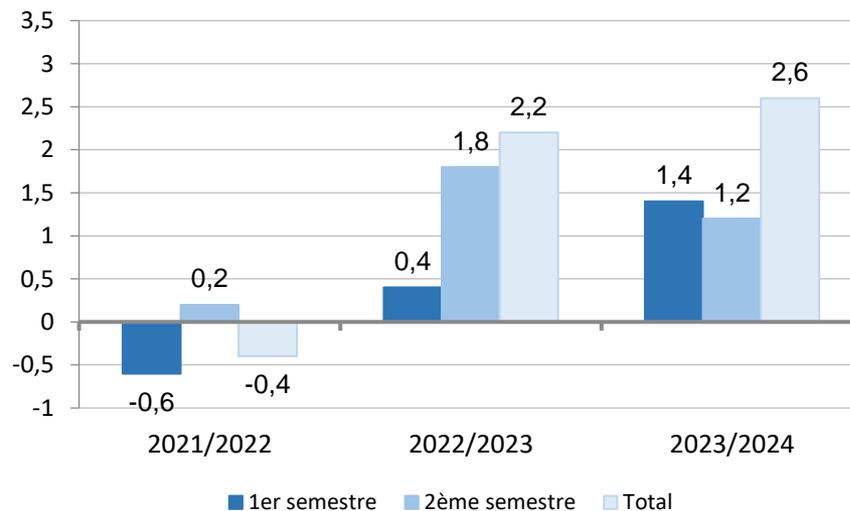
3. Stratégie, Bilan et Perspectives

Bilan 2023/2024 du pôle Activités Internationales

CHIFFRE D'AFFAIRES
(EN M€ / AVEC INTER-SECTEURS)



RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT
(EN M€)



3. Stratégie, Bilan et Perspectives

Bilan 2023/2024 et perspectives 2024/2025 du pôle Activités Internationales



Objectifs Exercice 23/24

- Chiffre d'affaires*
entre **25 M€** et **27 M€**
- Résultat Opérationnel Courant
entre **+2,0 M€** et **+2,5 M€**



Réalisé Exercice 23/24

- Chiffre d'affaires*
27,4 M€
- Résultat Opérationnel Courant
+2,6 M€



Objectifs Exercice 24/25

- Chiffre d'affaires*
entre **28,5 M€** et **30 M€**
- Résultat Opérationnel Courant
entre **+2,7 M€** et **+3,2 M€**

**Chiffres d'affaires avec inter-secteurs*

4. Bilan et Perspectives Groupe

Bilan 2023/2024 et perspectives 2024/2025 de Girod Group

Cours moyen de l'action Signaux Girod (en €)



4. Bilan et Perspectives Groupe

Bilan 2023/2024 et perspectives 2024/2025 de Girod Group



Objectifs
Exercice 23/24

- Chiffre d'affaires entre **98 M€** et **102 M€**
- Résultat Opérationnel Courant entre **+2,7 M€** et **+3,7 M€**



Réalisé
Exercice 23/24

- Chiffre d'affaires **101,8 M€**
- Résultat Opérationnel Courant **+1,7 M€**



Objectifs
Exercice 24/25

- Chiffre d'affaires entre **99 M€** et **103 M€**
- Résultat Opérationnel Courant entre **+1,7 M€** et **+2,7 M€**

**Chiffres d'affaires avec inter-secteurs*

4. Bilan et Perspectives Groupe

Perspectives 2024/2025 de Girod Groupe

Budgets d'investissement 2024/2025 (en M€)

Estimation chiffres consolidés (M€)	Signalisation France	Sociétés Spécialisées	Activités Internationales	Consolidé
Total Investissements	2,8	0,3	0,6	3,7
<i>Dot. Amortissements ex 2023-2024*</i>	<i>2,5</i>	<i>0,3</i>	<i>0,8</i>	<i>3,7</i>

**hors droits d'utilisation d'actifs (IFRS 16)*

Prévisionnel de trésorerie 2024-2025 (en M€)

	Budget 2023/2024	Réalisé 2023/2024	Budget 2024/2025
CAF	8,7	7,4	6,9
Investissements	-3,4	-3,8	-3,7
Emprunts	0,1	0,5	0,1
Remboursements (dont remboursement dettes de location IFRS 16: 2,5 M€)	-4,8	-4,7	-4,4
Cessions d'immobilisations	1,1	1,4	0,5
Dividendes versés aux actionnaires	-1,0	-1,0	-1,5
Variation BFR	2,2	4,5	0,3
Autres variations		-1,3	
Variation de trésorerie	2,9	3,0	-1,8

5. Questions des actionnaires

Il y a moins d'accidents du travail (et ils sont moins graves) qu'au cours des deux exercices précédents ; je ne sais pas dans quelle mesure les derniers changements de périmètres ont pu modifier ces paramètres. Néanmoins, je remarque que les activités de "spécialité" sont prépondérantes pour cet indicateur. Est-ce dû aux acrobaties inhérentes aux métiers de cette activité ?

C'est exceptionnel. Cet indicateur porte sur un faible effectif qui le rend très sensible aux variations. Cependant un processus de sensibilisation a été mis en place dans la société concernée.

La Réunion a subi récemment un phénomène climatique violent (plus qu'à l'accoutumé - ainsi que Mayotte) ; en combien de temps l'activité locale a-t-elle été rétablie (si toutefois cela ait été possible), et combien de temps mettra le marché local pour retrouver un niveau "normatif" ?

Il n'y a pas eu de perturbation pour notre activité.

Le récent élan de pays de l'Union Européenne concernant le renforcement la défense ouvre-t-il des perspectives nouvelles pour le groupe ?

Il n'y a pas de perspective connue pour nos activités à ce jour.

5. Questions des actionnaires

Question liée (distincte) : quelle signalétique existe-t-il aujourd'hui sur les drones, et que nous sommes en capacité d'adresser ?

Je ne sais pas.

Sentez-vous une dégradation de la conjoncture (de type retards de paiements) en France ? Qu'en est-il dans les autres pays ?

Nous n'avons pas ressenti de perturbation si ce n'est en Roumanie et en Bulgarie, pays pour lesquels nous sommes sous-traitants d'entreprises de TP qui attendent le règlement des gouvernements.

Les relations diplomatiques France/Maroc/Algérie(/Espagne) ont-elles une influence notable sur la marche des affaires ?

Pas à ce jour.

5. Questions des actionnaires

Enfin, je suis préoccupé par la hausse du dividende à un niveau qui semble difficilement soutenable. Certes, je suis heureux de recevoir quelque rétribution en qualité d'actionnaire, mais je suis d'autant plus heureux lorsque l'essentiel du produit (bénéficiaire) des activités reste dans le groupe, soit pour trouver de nouvelles applications, soit pour se préparer à des acquisitions ou à des périodes de disette.

Le niveau de ce dividende dépend - si je comprends correctement les récents communiqués de presse - essentiellement des besoins en financement de L'ACTION GIROD. Quel est le niveau des frais annuels (endettement ++) subis par cette entité majoritaire au capital du groupe ?

Le niveau de dividende est raisonnable par rapport aux perspectives. L'endettement global de l'Action Girod est de 6 M€. Ce montant a été communiqué le 24 octobre 2024.

6. Assemblée Générale Mixte

COMPOSITION DU BUREAU

6. Assemblée Générale Mixte

Ordre du jour

De la compétence de l'Assemblée Générale **Ordinaire**

- Rapport de gestion sur les comptes sociaux et rapport sur les comptes consolidés clos le 30 septembre 2024,
- Rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux de l'exercice et sur les comptes consolidés clos le 30 septembre 2024,
- Rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise prévu à l'article L. 225-37 du Code de commerce,
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce,
- Rapport du Conseil d'administration concernant le programme de rachat d'actions,
- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 30 septembre 2024, et quitus aux administrateurs,
- Approbation des charges non-déductibles,
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2024,
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2024,
- Examen des conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce,
- Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Eric Pichet ou nomination d'un nouvel administrateur en remplacement.
- Autorisation à donner au Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation, de faire racheter par la Société ses propres actions conformément aux dispositions des articles L.22-10-62 et suivants du Code de commerce,
- Modification du montant global de la rémunération allouée au Conseil d'administration,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

6. Assemblée Générale Mixte

Ordre du jour

De la compétence de l'Assemblée Générale **Extraordinaire**

- Rapport des Commissaires aux comptes réalisé en application des dispositions de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce,
- Délégation à donner au Conseil d'administration en vue de réduire le capital par annulation d'actions rachetées par la Société dans le cadre du dispositif de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

6. Assemblée Générale Mixte

Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Les deux premières résolutions ont pour objet d'approuver les comptes sociaux de l'exercice 2023/2024 (1^{re} résolution) et consolidés (2^e résolution) qui font ressortir respectivement un bénéfice de 620 154 euros et un résultat net part groupe de 880 025 euros.

Première résolution

(approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 30/09/2024, des charges non-déductibles et quitus aux administrateurs)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance des comptes sociaux de l'exercice clos le 30 septembre 2024, du rapport de gestion du Conseil d'administration, et du rapport des Commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2024 tels qu'ils lui ont été présentés et desquels il résulte un bénéfice de 620 154 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale approuve les dépenses et charges visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 34 329 euros, et qui a donné lieu à imposition d'un montant de 8 582 euros, le résultat d'ensemble du périmètre d'intégration fiscale étant bénéficiaire.

En conséquence, elle donne aux membres du Conseil d'administration, quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Deuxième résolution

(approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 30/09/2024)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du groupe et du rapport des Commissaires aux comptes, approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, lesquels se traduisent par un résultat net consolidé part du groupe de 880 025 €, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

6. Assemblée Générale Mixte

Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

La 3^e résolution porte sur l'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2024. Le Conseil d'administration propose aux actionnaires d'affecter la totalité du bénéfice de 620 154,66 euros de la manière suivante :

Troisième résolution

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 30/09/2024)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, approuve la proposition du Conseil d'administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice d'un montant de 620 154,66 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	620 154,66 euros
Prélèvement sur le compte « report à nouveau »	20 600,00 euros
Prélèvement sur le compte « autres réserves »	907 995,34 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	1 548 750,00 euros
A titre de dividendes aux actionnaires	1 548 750,00 euros

Soit un dividende brut de 1,50 euros par action ouvrant droit à dividende au jour du détachement du droit à dividende.

Le paiement des dividendes sera effectué le 10 avril 2025.

6. Assemblée Générale Mixte

Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Troisième résolution

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 30/09/2024)

L'Assemblée Générale prend acte que cette enveloppe de dividendes est basée sur le nombre total d'actions existantes au jour de l'établissement du projet de texte des résolutions ouvrant potentiellement droit aux présents dividendes, étant précisé en outre que les actions auto-détenues au jour du détachement du droit à dividende n'ouvriront pas droit à dividendes ; par conséquent le montant de ladite enveloppe est susceptible de varier à la hausse ou à la baisse en fonction du nombre d'actions ouvrant réellement droit à dividendes au jour du détachement dudit droit.

Il est précisé que dans l'hypothèse où, lors de la mise en paiement du dividende, la Société détiendrait certaines de ses propres actions, le bénéfice correspondant aux dividendes non-versés en raison de ces actions serait affecté au compte « report à nouveau »

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux actionnaires que :

- les revenus distribués font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 12,8 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable,
- il leur appartiendra de déterminer les modalités d'imposition pour lesquelles ils opteront (imposition au barème ou prélèvement forfaitaire unique), considération prise de l'option qui leur est ouverte en application des dispositions de l'article 200 A, 2 du Code général des impôts,
- peuvent demander à être dispensés du prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire, à la source, les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède celle du versement.

6. Assemblée Générale Mixte

Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Troisième résolution

(Affectation du résultat)

Il a en outre été rappelé aux actionnaires que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux (17,2 % au 1^{er} janvier 2019) sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Il est précisé que la totalité de la somme distribuée, soit la somme maximum de 1 548 750,00 euros, est, le cas échéant, éligible à la réfaction de quarante pour cent (40 %) définie par l'article 158 3. 2^o du Code général des impôts pour les actionnaires personnes physiques domiciliées en France.

Le tableau ci-dessous récapitule, pour les trois exercices précédents, l'évolution des dividendes et du revenu global par action et pour l'ensemble des actions émises :

Années	Nombre d'actions total	Nombre d'actions rémunérées	Dividende par action	Dividende total	Revenu distribué éligible à l'abattement de 40% mais n'ouvrant pas droit à abattement pour les personnes morales
2020/2021	1 032 500	-	-	-	-
2021/2022	1 032 500	-	-	-	-
2022/2023	1 032 500	1 011 900	1 €	1 032 500 €	1 032 500 €

6. Assemblée Générale Mixte

Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Nous vous proposons, par le vote de cette 4^e résolution, de prendre acte de la poursuite de l'unique convention conclue et autorisée antérieurement présentée dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes.

Quatrième résolution

(Examen des conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce, prend acte que la convention conclue et autorisée antérieurement s'est poursuivie, qu'aucune convention visée à l'article L. 225-38 dudit code n'a été conclue au cours de l'exercice 2023/2024 et approuve les termes du rapport spécial.

6. Assemblée Générale Mixte

Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Cette 5^e résolution porte sur le mandat d'administrateur de Monsieur Eric PICHET qui arrive à expiration le 27 mars 2025, connaissance prise du souhait de Monsieur Eric PICHET de ne pas renouveler son mandat, nous vous proposons de nommer :

Monsieur Michel VILAIR en qualité d'administrateur indépendant, en remplacement de Monsieur Eric PICHET, dont le mandat n'est pas renouvelé, pour une période de six années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2031, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2030.

Cinquième résolution

(Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Eric PICHET ou nomination d'un nouvel administrateur en remplacement)

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat d'administrateur de Monsieur Eric PICHET arrive à expiration ce jour, décide de nommer :

Monsieur Michel VILAIR en qualité d'administrateur indépendant, en remplacement de Monsieur Eric PICHET, dont le mandat n'est pas renouvelé, pour une période de six années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2031, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2030.

6. Assemblée Générale Mixte

Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

La 6^e résolution a pour objet d'autoriser le Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation, à faire procéder au rachat par la société de ses propres titres, dans la limite de 10% du nombre d'actions composant le capital social.

Les acquisitions pourraient être effectuées en vue :

- d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Signaux Girod ;
- de procéder à l'annulation des actions acquises dans le cadre d'une réduction de capital.

Le prix maximum d'achat serait de 30 euros par action.

L'autorisation serait donnée jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et pour une durée maximale de 18 mois.

sixième résolution

(Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue de l'achat par la Société de ses propres actions conformément aux articles L.22-10-62 et suivants du Code de commerce)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, autorise le Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation à son Président, conformément aux articles L. 22-10-62 et suivants du Code de commerce, à faire acheter par la Société ses propres actions, en une ou plusieurs fois, aux époques qu'il déterminera, dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social.

6. Assemblée Générale Mixte

Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Sixième résolution

(Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue de l'achat par la Société de ses propres actions conformément aux articles L.22-10-62 et suivants du Code de commerce)

Les acquisitions pourront être effectuées en vue :

- d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Signaux Girod par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme au règlement UE n°596/2014 du 16 avril 2014 ;
- de procéder à l'annulation de tout ou partie des actions acquises dans le cadre d'une réduction de capital, sous réserve de l'autorisation à conférer par la présente Assemblée Générale des actionnaires.

Ces achats d'actions pourront être opérés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que le Conseil d'administration appréciera, y compris en période d'offre publique dans la limite de la réglementation boursière. Toutefois, la Société n'entend pas recourir à des instruments financiers dérivés.

Pour la mise en place de cette autorisation, l'Assemblée Générale fixe le prix maximum d'achat à 30 euros par action. Le nombre maximum de titres pouvant être détenu ne pourra être supérieur à 10 % des actions composant le capital social de la société Signaux Girod à la date considérée, pour un investissement maximum de 3 097 500 euros sur la base du cours maximum d'achat par action de 30 euros et d'un maximum de 103 250 actions.

Cette autorisation est donnée jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et pour une durée maximum de dix-huit mois à compter du jour de la présente décision.

Conformément aux dispositions de l'article L. 22-10-62 al. 1 du Code de commerce, le Comité social et économique est informé de la résolution adoptée par l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Conseil d'administration, avec faculté de délégation dans les conditions légales, à l'effet de décider et effectuer la mise en œuvre de la présente décision, d'en préciser les conditions et les modalités, de conclure tous accords, d'effectuer toutes formalités et d'une manière générale faire tout ce qui sera nécessaire.

6. Assemblée Générale Mixte

Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

La 7^e résolution a pour objet de modifier le montant global de la rémunération allouée aux administrateurs pour les exercices suivants, jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée.

Le montant global serait de 25 000 euros. Ce montant serait réparti aux administrateurs par le Conseil d'administration, en fonction de leur assiduité aux réunions du Conseil et du temps consacré à leurs fonctions.

Septième résolution (*Modification du montant global de la rémunération allouée au Conseil d'administration*)

L'Assemblée Générale fixe le montant global annuel maximum de la rémunération allouée au Conseil d'administration à la somme de 25 000 euros. Cette décision s'applique pour les exercices ultérieurs jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée.

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Conseil d'administration aux fins de répartir, en tout ou partie, et selon les modalités qu'il fixera, ces jetons de présence entre ses membres.

6. Assemblée Générale Mixte

Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

La 8^e résolution a pour objet de donner pouvoirs pour effectuer les formalités de droit.

Huitième résolution

(Pouvoirs en vue des formalités)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

6. Assemblée Générale Mixte

Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

L'un des objectifs du programme de rachat étant l'annulation des actions acquises, nous vous demandons, par le vote de cette 9^e résolution, d'autoriser le Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation, à annuler tout ou partie des actions que la Société détient ou pourra détenir par suite des rachats réalisés, dans la limite de 10 % du nombre total d'actions par période de 24 mois.

L'autorisation serait donnée jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle avec ordre du jour extraordinaire, et pour une durée maximale de 18 mois.

Neuvième résolution

(Délégation à donner au Conseil d'administration pour réduire le capital social par annulation d'actions acquises dans le cadre d'un programme de rachat d'actions)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et du rapport des Commissaires aux comptes :

- donne au Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation, l'autorisation d'annuler, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % du nombre total d'actions par période de 24 mois, les actions que la Société détient ou pourra détenir par suite des rachats réalisés dans le cadre de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce, ainsi que de réduire le capital social à due concurrence conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur ;
- fixe la durée de validité de la présente autorisation jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle avec ordre du jour extraordinaire, et pour une durée maximum de dix-huit mois à compter du jour de la présente décision ;
- donne tous pouvoirs au Conseil d'administration pour réaliser les opérations nécessaires à de telles annulations et aux réductions corrélatives du capital social, de modifier en conséquence les statuts de la Société et accomplir toutes les formalités requises.

6. Assemblée Générale Mixte

Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

La 10^e résolution a pour objet de donner pouvoirs pour effectuer les formalités de droit.

Dixième résolution

(Pouvoirs en vue des formalités)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Extraordinaires, donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

JE VOUS REMERCIE DE VOTRE
ATTENTION